

Visite ministérielle

Qualité du milieu de vie en CHSLD

Plan d'amélioration Web

Informations sur l'installation

| | | | |
|-------------------------------|------------------------|------------------------------|------------------------------|
| Nom de l'installation visitée | CHSLD VIGI DE BROSSARD | | |
| Statut | Privé conventionné | Nbre de lits perm. au permis | 66 |
| Établissement | Vigi Santé Ltée | Adresse | 5955, BOULEVARD GRANDE-ALLEE |
| Région | Montérégie | Ville | Brossard |

Informations sur la visite

| | | | |
|----------------------|-------------|------------------------|------------------|
| Date de la visite | 5 mars 2024 | Reddition de comptes 1 | 5 décembre 2024 |
| Date de transmission | | Reddition de comptes 2 | 5 septembre 2025 |
| | | | |

Prestataires de services



Développer des stratégies pour favoriser une culture de bientraitance auprès des personnes hébergées et de leurs proches; Sensibiliser le personnel, le résident et ses proches ainsi que les différents acteurs du milieu notamment en lien avec les troubles neurocognitifs majeurs, les soins palliatifs et de fin de vie ainsi que les moyens visant à contrer la maltraitance.

| Recommandations | Élément(s) non conforme(s) | État d'avancement |
|---|--|-------------------|
| 1. S'assurer de développer les connaissances des différents acteurs impliqués dans le milieu de vie afin d'offrir une approche adaptée aux besoins des résidents. | <ul style="list-style-type: none"> Des activités d'information ou de sensibilisation ne sont pas offertes annuellement concernant : <ul style="list-style-type: none"> les troubles neurocognitifs majeurs au personnel. Des activités d'information ou de sensibilisation afin de favoriser la bientraitance et contrer la maltraitance ne sont pas offertes sur une base régulière aux résidents, leurs proches ainsi qu'aux différents acteurs du milieu. | En cours |
| | | En cours |

Pratiques cliniques



S'assurer que les résidents reçoivent des soins d'assistance et des services adaptés à leurs besoins en favorisant l'autodétermination et dans le respect de leur dignité :

- Utilisation de l'histoire de vie par les différents acteurs du milieu de vie;
- Pratique du PAB accompagnateur intégrée;
- Rencontres interdisciplinaires réalisées.

| Recommandations | Élément(s) non conforme(s) | État d'avancement |
|--|--|-------------------|
| 2. S'assurer de bien connaître le résident pour mieux l'accompagner et que chaque résident ait un PAB accompagnateur dédié qui actualise ses fonctions. | <ul style="list-style-type: none"> Le formulaire Histoire de vie n'est pas mis à la disposition des différents acteurs du milieu de vie. La pratique du PAB accompagnateur n'est pas actualisée. | En cours |
| 3. S'assurer d'offrir des soins d'assistance et des services personnalisés aux résidents qui répondent à leurs besoins en mettant à jour les plans de travail des PAB. | <ul style="list-style-type: none"> Certains soins d'assistance et services offerts aux résidents ne répondent pas à leurs besoins spécifiques car les plans de travail des PAB ne sont pas à jour. | Réalisé |

Activité repas



Le repas est une activité en soi et signifie beaucoup plus qu'uniquement se nourrir. Elle contribue au maintien des capacités de la personne, tant sur les plans physique que social;
Ce moment doit se dérouler dans une ambiance agréable, conviviale en favorisant les interactions et le plaisir de manger.

| Recommandations | Élément(s) non conforme(s) | État d'avancement |
|---|---|-------------------|
| 4. S'assurer que les résidents ne soient pas en attente plus de vingt minutes avant le début du repas. | <ul style="list-style-type: none"> La majorité des résidents est placée à leur table en attendant leur repas, plus de vingt minutes avant le début de l'activité. | Réalisé |
| 5. S'assurer d'informer les résidents des mets qui leur sont servis et d'offrir un choix de repas selon leurs goûts et préférences. | <ul style="list-style-type: none"> Le personnel ne nomme pas le menu servi aux résidents. Aucun repas alternatif n'est proposé au résident qui ne s'alimente pas ou qui le demande. | En cours |
| 6. S'assurer que les résidents bénéficient d'une réponse à leurs besoins notamment par une collaboration soutenue, entre les membres du personnel, pendant l'heure des repas. | <ul style="list-style-type: none"> Le personnel n'est pas suffisamment attentif aux besoins de l'ensemble des résidents. | En cours |

Milieu de vie



Milieu de vie accueillant, chaleureux, adapté et personnalisé permettant au résident et à ses proches de sentir comme à la maison;
Milieu de vie animé, inclusif, évolutif permettant aussi des activités spontanées et tenant compte des capacités fonctionnelles des résidents;
Milieu de vie favorisant la cohésion entre les résidents, leurs proches, le personnel, les bénévoles et la communauté.

| Recommandations | Élément(s) non conforme(s) | État d'avancement |
|--|---|-------------------|
| 7. S'assurer qu'un comité milieu de vie soutienne activement l'amélioration continue des soins et services offerts aux résidents. | <ul style="list-style-type: none"> Il n'y a pas de comité milieu de vie. | En cours |
| 8. S'assurer d'adapter et de personnaliser l'environnement physique de certaines aires de vie afin d'offrir un milieu de vie accueillant et chaleureux pour les résidents et ses proches. S'assurer de l'entretien des lieux et d'offrir une quiétude des lieux. | <ul style="list-style-type: none"> L'aménagement de certaines aires de vie ne permet pas au résident de se sentir chez lui. Certaines pratiques rappellent un milieu institutionnel et ne permettent pas au résident de se sentir chez-lui, particulièrement, il s'agit: <ul style="list-style-type: none"> du recours systématique au port du bracelet d'identification. Certains stimuli auditifs ne sont pas contrôlés dans le milieu de vie. Les lieux ne sont pas bien entretenus (désuétude, peinture). | En cours |